

Engagements et Renseignements

Les demandes d'engagement devront parvenir au moins 3 semaines avant le départ au responsable de l'organisation :

Jean-Paul GOYHENECHÉ
55 Route de Guivry
02300 UGNY LE GAY
03 23 38 01 45
Goyheneche02@orange.fr

Pour les randonnées prévues entre le 1er août et le 15 septembre, il sera nécessaire de s'inscrire dans la première quinzaine de juillet au plus tard.

Dans le cas où le candidat ne peut prendre le départ, son dossier est conservé en instance jusqu'à la fin de l'année civile. Passé ce délai, une nouvelle inscription est nécessaire.

Lors de l'inscription, il sera fourni au participant :

- un sur lequel figure le parcours détaillé de la randonnée et différents renseignements touristiques et pratiques.
- Une carte de route à faire tamponner aux 14 contrôles.
- Une plaque de cadre que le participant devra fixer sur sa bicyclette lors de l'exécution de la randonnée. Elle permettra aux cyclotouristes axonais de le distinguer et de cette façon il lui sera possible lors de son périple de prendre des contacts amicaux avec les différents clubs ou le Comité départemental.



Modèle de médaille
Émaillée 6 couleurs
Diamètre : 60 mm
Épaisseur : 5 mm
Prix : 6 Euros

Règlement

- Le tour de l'Aisne cyclotouriste est ouvert à tous et assuré par la responsabilité civile du Comité Départemental 02
- Il peut être effectué en groupe ou isolément.
- Les mineurs devront obligatoirement être encadrés par un parent, un représentant légal ou un éducateur qualifié.
- Les participants doivent respecter le code de la route, la nature et l'environnement.
- Les tenues publicitaires sont interdites. Les participants devront assurer leur ravitaillement par eux-mêmes.
- A l'issue de la randonnée, la carte de route munie des tampons contrôles, sera envoyée au responsable de la randonnée pour homologation. Elle lui sera retournée accompagnée de la médaille souvenir si la commande a été effectuée lors de l'inscription.

Délais 2 options possibles :

- 1) Sans délai
- 2) Le parcours doit être effectué en 10 jours maximum consécutifs ou non mais dans la même année civile.

Contrôle

14 contrôles dans les localités suivantes sont obligatoires. Laon, Beaurieux, Villeneuve sur Fère, Condée en Brie, Essomes sur Marne, Villers-Cotterets, Blérancourt, Saint-Gobain, Homblières, Le Catelet, Guise, Nouvion en Thiérache, Aubenton, Sissonne.

Dans le cas où l'obtention d'un timbre humide est impossible, le participant devra en obtenir un dans la localité la plus voisine et indiquer les raisons de l'absence du tampon officiel. L'envoi d'une carte postale affranchie dans la localité de contrôle est toléré, envoyez-la de préférence à votre adresse et joignez-la à votre carte de route lors de la demande d'homologation. Possibilité de contrôle par photos (vélo devant la panneau de la localité de contrôle). Dans tous les cas, aucune mention manuscrite (signature, dessin de tampon, etc...) portée sur la carte de route en remplacement du timbre, ne sera acceptée.

Le lieu de départ du Tour de l'Aisne doit impérativement être effectué à partir d'un point de contrôle de même que les arrivées et départs intermédiaires dans le cas d'une réalisation en plusieurs fois.

L'itinéraire permet d'effectuer à titre facultatif les six Contrôles de Brevet de Cyclotourisme National et du Brevet des Provinces Françaises (Ile de France) ce sont :

Laon, Fère-en-Tardenois, La Ferté Milon, Longpont, Coucy le Château, Guise



Randonnée permanente
Label national n°13

TOUR DE L' AISNE
CYCLOTOURISTE

525 km (6 B.P.N-B.P.F)
Dénivelé : 3700 mètres
Organisé par le Comité départemental
de Cyclotourisme de l'Aisne

LABEL NATIONAL

Aspects géographique et Touristiques

Le département de l'Aisne situé à la jonction de l'Île de France, de la Picardie et de la Champagne, commence aux portes de Paris pour finir à la frontière Belge.

Vaste manteau d'arlequin aux couleurs contrastées, il surprendra le cyclotouriste par la variété de ses paysages.

Au Nord, la Thiérache avec ses riches pâturages plantés de pommiers et douces vallées et ses bizarres églises fortifiées Ressemblant à des châteaux forts.

Puis le Vermandois, morceau de plaine picarde parsemée d'étangs et traversé par la Somme et le canal de St Quentin.

Au centre, les plaines fertiles du laonnais dominées par les tours romantiques de l'imposante cathédrale de Laon, cernées par les anciens remparts de l'antique capitale carolingienne.

La forêt de Saint-Gobain avec ses vallées étroites et sinueuses. Coucy, couronnée par les tours de son impressionnant château fort.

Au sud, la vaste forêt de Retz aux futaies régulières et majestueuses, le Tardenois véritable petite Arcadie, puis la Champagne avec ses riants coteaux plantés de vignes et les bords enchanteurs de la Marne qui, dans un méandre, enchâssent Château-Thierry, la patrie de Jean de la Fontaine, le célèbre fabuliste.

Mais l'Aisne est aussi une Terre d'histoire, riche en monuments et vestiges, qui apporteront au cyclotouriste curieux le témoignage de notre passé historique.

Difficultés

3700 mètres de dénivelé pour une distance de 525 km.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/..../.....

Nationalité :

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Fédération :

N° de licence (1) :

Ligue :

Club :

**Réalisation de la randonnée en
plusieurs jours :**
consécutifs.
non consécutifs (2)
sans délai

Lieu de

départ :

Date de départ :/..../.....

(1) joindre la photocopie de la licence

(2) cocher la case concernée.

Je déclare avoir pris connaissance du
règlement et l'accepte en entier.

Date :/..../.....

Signature :

CIRCUIT



Cartes Michelin n° 54 IGN n° 004, 009
6 BPF et BCN

Laon : Notre Dame, Palais de justice, remparts
(04-D10/09-A9)

Longpont : ruines Abbaye, portes fortifiées
(09-B6)

La Ferté-Milon : ruines, château, église.
(09-C6)

Guise : ruines et musée.
(04-C10)

Fère-en-Tardenois : halles, ruines, château renaissance,
A 2 km le monument des fantômes
(09-B8)

Coucy le château : ruines, château, remparts, musée.